

## 2 juillet 2022

### 16 h-20 h Plaine des Sports et Stade Nautique

Inscrivez-vous pour participer aux premiers JEUX d'AVIGNON, validez minimum 6 défis, sur la trentaine d'ateliers sportifs proposés par les clubs de la Ville, et remportez le challenge !

*Exemples de défis sportifs : gym, canoë kayak, judo, basket, natation, etc...*

#### La composition obligatoire d'une équipe :

- De 4 à 6 joueurs **dont** :
  - ✓ 2 enfants de **moins de 12 ans**
  - ✓ 1 adulte de **+ de 50 ans**

#### INSCRIPTION

**NOM DE L'EQUIPE :** .....

(drôle, stylé, personnel, original, nom de famille, nom d'animal...)

#### MEMBRES DE L'EQUIPE

N°	Prénom	Age
1		
2		
3		
4		
5		
6		

#### COORDONNÉES DU CHEF D'ÉQUIPE :

**NOM :** .....

**Tél :** ..... **E-mail :** .....

(Nous garantissons que vos données ne seront utilisées qu'en lien avec cet évènement)

**BULLETIN à retourner au Département Sports et Loisirs  
Au plus tard le 28 juin 2022**

74, Boulevard Jules FERRY  
84000 Avignon  
04 90 16 31 60  
edith.dupuis@mairie-avignon.com  
ou dans votre mairie de quartier

#### • Le 2 juillet

- ☞ Rendez-vous sur le stand de la Ville d'Avignon (inscriptions) pour récupérer :
  - ✓ votre carnet de défis
  - ✓ la carte du site et des stands sportifs

- Pensez à votre maillot de bain (+ serviette) pour les défis sur le Stade Nautique





# LES JEUX D'AVIGNON

2 juillet 2022

16 h-20 h Plaine des Sports  
et Stade Nautique

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES JEUX D'AVIGNON

- L'Équipe est composée de 4 à 6 participants dont 2 enfants de - de 12 ans et 1 adulte de + de 50 ans
- Aucun mineur non accompagné ne sera accepté
- Chaque membre doit respecter les règles de savoir-vivre et de savoir-être en collectivité. Le respect des personnes et du matériel est exigé de la part de tous les participants.
- Au moins 3 membres par équipe doivent participer à un défi pour qu'il soit validé.
- Il est conseillé d'avoir une tenue adaptée à la pratique sportive.
- Dans le cadre de la communication, la Ville d'Avignon se donne le droit d'utiliser des photographies prises lors de l'événement
- La Ville d'Avignon décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet de valeur.
- Chaque participant (aux défis sportifs) recevra un souvenir « Terre de jeux 2024 » dès lors que son équipe aura validé au moins 6 défis sportifs .



**AVIGNON**  
Ville d'exception